



La lettre d'AFRISTAT

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Éditorial



Le troisième trimestre de l'année 2018 a été marqué par la réalisation des réunions statutaires d'AFRISTAT du second semestre et a enregistré une intense activité dans le domaine des partenariats. Entre juillet et septembre dernier, l'Observatoire a renforcé l'effectif de l'équipe des experts et organisé plusieurs missions d'assistance technique au bénéfice des États membres.

La ville de Bamako a offert son cadre pour la tenue des 23^e Conseil scientifique et 38^e Comité de direction d'AFRISTAT respectivement le 21 septembre et du 24 au 25 septembre 2018. Le Conseil scientifique, organe consultatif d'AFRISTAT, a examiné l'état d'exécution au 30 juin 2018 du plan d'action 2018 de l'Observatoire, le projet de plan d'action d'AFRISTAT pour 2019 ainsi que son pendant budgétaire. Il a aussi pris connaissance des travaux en cours de réalisation par la Direction générale d'AFRISTAT sur : (i) la formalisation d'un dispositif de collecte des données pour le calcul de l'indice de prix de production de l'agriculture (IPPA) en s'appuyant sur le cas du Mali et (ii) la création d'une plateforme d'information multisectorielle AFRISTAT DATABASE dénommée « Super-Jupiter ».

Après avoir pris en compte les avis du Conseil scientifique, le Comité de direction a pris acte de l'état d'avancement de l'exécution à mi-parcours du Plan d'action 2018 et a adopté le projet de plan d'action 2019, ainsi que l'évaluation budgétaire qui l'accompagnait. Il a aussi pris connaissance de la situation du recouvrement des Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025 avant de lancer le processus de sélection du Directeur Général de l'Observatoire au titre de la période 2020-2023.

Les actions de développement et de renforcement des partenariats se sont poursuivies avec :

- la mise en œuvre des projets en cours ;
- la signature de la convention avec le Tchad pour le développement de la production de ses statistiques économiques ;
- la réception de la deuxième tranche du financement du projet IHPC-CEMAC cruciale pour la bonne exécution de ce dernier ;
- l'organisation des activités de formation conjointes avec (i) l'Insee et la FAO sur les statistiques agricoles et de l'environnement liées aux ODD et (ii) PARIS21 et Statistique Canada sur la gestion des ressources humaines dans les systèmes statistiques nationaux ;
- la participation ou la contribution aux activités organisées par d'autres institutions à l'instar de : la formation sur les comptes de l'environnement de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la formation sur les modèles quasi-comptables de la CEDEAO, l'atelier sur l'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays du Maghreb ainsi que l'atelier de formation en techniques rédactionnelles animé par l'Insee et adressé aux cadres statisticiens tchadiens...

Afin de renforcer ses capacités d'intervention, AFRISTAT a recruté deux experts dans les domaines suivants : (i) traitement des données d'enquêtes et de recensement, système d'information et (ii) statistiques socio-démographiques.

Au plan institutionnel, AFRISTAT a accueilli plusieurs partenaires à ses réunions statutaires de septembre 2018 à Bamako et en retour, il a pris aussi part aux rencontres statutaires d'autres organisations auxquelles il était invité. C'est dans ce cadre que l'Observatoire a participé à la réunion du Comité régional de la statistique de l'UEMOA et aux réunions statutaires mi-annuelles de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest tenues respectivement à Dakar et à Abuja.

Durant ce troisième trimestre 2018, les appuis techniques aux États membres ont surtout couvert les domaines de la comptabilité nationale, les statistiques des prix, la conjoncture, les statistiques agricoles, le suivi-évaluation et l'élaboration des SNDS.

En termes de perspectives, à l'horizon de la fin de l'année courante, les missions d'assistance technique seront intensifiées et elles porteront sur les mêmes domaines que le trimestre passé. AFRISTAT poursuivra aussi la mise en œuvre du projet d'appui au suivi des ODD en Afrique, en partenariat avec Expertise France et l'Insee, avec notamment l'organisation d'un atelier sur la cartographie des ODD et la tenue du deuxième Comité de pilotage du projet. Dans le même temps, les dernières activités liées au projet FAO pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales seront exécutées. Enfin, la Direction générale fera le suivi des autres actions à mener dans le cadre du plan d'action 2018 et commencera la mise en application des recommandations issues des dernières réunions statutaires.

Cosme VODOUNOU, Ph. D.
Directeur Général d'AFRISTAT

Sommaire

ÉDITORIAL 1

NOUVELLES D'AFRISTAT 2

ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE 2

AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT 6

ACTIVITÉS INTERNATIONALES 7

INNOVATION ET RECHERCHE 8

ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES 9

ÉCHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE 12

RÉUNIONS, ATELIERS ET SÉMINAIRES 16



AFRISTAT

BP E 1600

Bamako, Mali

Téléphone

(223) 20 21 55 00

20 21 55 80/20 21 60 71

Fax (223) 20 21 11 40

afristat@afristat.org

www.afristat.org

Nouvelles d'AFRISTAT

Arrivées

■ M. Adechian Djabar Dine C., de nationalité béninoise, a rejoint l'équipe d'AFRISTAT le 3 septembre 2018, en qualité d'expert en statistiques sociodémographiques. Il est ingénieur statisticien démographe. Formé en statistique à l'ENEA (aujourd'hui ENSAE) de Dakar et en démographie à l'IFORD de Yaoundé, M. Adechian a exercé depuis novembre 2007 à l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique du Bénin où il a occupé le poste de Directeur des statistiques sociales de 2011 à 2014 et celui de Directeur des études démographiques de 2014 à 2018.

■ M. Sansan Honkounne Kambou, de nationalité burkinabé, a rejoint l'équipe d'AFRISTAT le 3

septembre 2018, en qualité d'expert en traitement des données d'enquêtes et de recensement, système d'information. Ingénieur statisticien économiste, il a exercé notamment à l'Institut national de la statistique et de la démographie du Burkina Faso comme Chargé d'étude sur les conditions de vie des ménages. Il a ensuite occupé les postes de Chef de service de suivi de la pauvreté et des statistiques sociales au sein de l'INSD puis Directeur du suivi et de l'évaluation au cabinet du Premier ministre du Burkina Faso.

■ Depuis le 2 août 2018, AFRISTAT a accueilli M. Alladoussain Belndoum, élève ingénieur statisticien économiste en deuxième année à l'ISSEA de Yaoundé, en stage académique de fin de forma-

tion pour une durée de 3 mois. Son thème de stage est intitulé *L'impact de la volatilité du prix du pétrole sur la croissance économique et la pauvreté en Afrique centrale*.



M. Adechian Djabar Dine C.



M. Sansan H. Kambou

Nomination

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL À L'INSD DU BURKINA FASO ET À L'INSAE DU BÉNIN

■ M. Boureima Ouedraogo a été nommé à la tête de l'Institut national de la Statistique et de la Démographie (INSD) du Burkina Faso en Conseil des Ministres du 25 mai 2018 et installé dans ses fonctions le 2 juillet. M. Ouedraogo est ingénieur statisticien économiste. Il a précédemment exercé plusieurs responsabilités à divers niveaux du système statistique national et à l'international dont les fonctions de Directeur régional de l'INSD, Directeur général de l'information et des statistiques sanitaires du Ministère de la santé et expert en système d'information sanitaire de l'Organisation Ouest africaine de la santé (OOAS).

■ M. Laurent Mahounou Hounsa, nommé Directeur Général de l'Institut national de la Statistique et de l'Analyse économique (INSAE) par le Conseil des Ministres en sa session du 22 août 2018, a pris fonction immédiatement après. Précédemment, Chef du service de la balance des paiements à la Direction des statistiques au siège de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le nouveau DG-INSAE entend impulser un nouveau dynamisme à la structure, dont il a nouvellement la charge.



M. Boureima Ouedraogo



M. Laurent Mahounou Hounsa

Départ

■ AFRISTAT a enregistré le départ de M. Siriki Zanga Coulibaly, expert principal en analyse de la pauvreté et coordonnateur du Centre de recherche appliquée d'AFRISTAT (CERA) le 31 juillet 2018. En poste depuis le 25 janvier 2002, il a contribué par son dévouement et ses compé-

tences au renforcement des capacités statistiques des cadres des États membres d'AFRISTAT et au-delà, particulièrement dans les domaines de l'analyse de la pauvreté et les enquêtes auprès des ménages.

Il a aussi été membre du comité de rédaction de

la revue La Lettre d'AFRISTAT et un auteur sur de nombreuses études initiées par l'Observatoire. La direction générale d'AFRISTAT et l'ensemble du personnel lui souhaitent pleine réussite dans ses nouveaux projets.

Activités de la Direction générale

Réunions statutaires de septembre 2018



Les participants à la 23^e réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT



Allocution d'ouverture de la 38^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 38^e réunion, les 24 et 25 septembre 2018 à Bamako (Mali) sous la présidence de M. Nicolas Ndayishimiye, Directeur général de l'Institut de Statistiques et d'Études économiques du Burundi (ISTEEBU), Président en exercice dudit Comité. Cette réunion a été précédée par la 23^e réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT qui s'est tenue le 21 septembre 2018 à Bamako (Mali). Les travaux ont porté sur les questions relatives à la gestion courante de l'organisation, la mise en œuvre du plan d'action 2018 au 30 juin 2018 et

le projet de plan d'action 2019. Les membres du Comité de direction ont aussi examiné les dossiers de candidature au poste de Directeur Général d'AFRISTAT pour la période 2020-2023 et la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025. Concernant la situation des contributions aux différents Fonds, le Comité de direction a demandé aux Directeurs généraux de poursuivre le plaidoyer auprès de leurs autorités afin de libérer leur quote-part conformément à l'échéance de versement des contributions des États prorogé au 31

décembre 2018. Parallèlement, il a encouragé la Direction générale d'AFRISTAT à poursuivre ses efforts d'accompagnement des États membres dans ce plaidoyer. Le Comité de direction a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour les résultats obtenus. Il a en outre adressé ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT, pour l'assistance qu'ils apportent au développement de la statistique dans ses États membres.

Convention d'exécution des travaux statistiques du PSR-UEMOA 2015-2020

Au cours de la période sous revue, les activités relatives au volet enquête se sont poursuivies avec l'élaboration des programmes d'apurement complémentaire des données de l'enquête (modules ménages, emploi et secteur informel) au profit des équipes pays et les travaux d'apurement et la mise à jour des programmes de production des tableaux d'analyse. Pour les autres composantes du Programme statistique régional (PSR), les missions d'assistance technique au profit des États membres ont été réalisées en comptabilité nationale et en statistiques d'entreprises.

Volet Statistiques d'entreprises

■ L'expert en charge des statistiques d'entreprises à AFRISTAT, M. Roland Frédéric Ngampana a effectué du 3 au 13 septembre 2018 une mission d'appui technique à Ouagadougou (Burkina Faso) auprès de l'INSD pour la poursuite des travaux de mise en place de l'IPPI et de refonte de l'IPI conformément aux nouvelles recommandations internationales.

Cet appui a permis de traiter les données issues des différentes collectes, de mettre en place les échantillons définitifs de l'année de base 2013 et de la première année de référence 2014, de calculer les nouvelles pondérations provisoires, d'actualiser la maquette de calcul de l'IPPI, de calculer les IPPI provisoires mensuels et trimestriels de 2013 et 2014.

L'intéressé a aussi pu élaborer la maquette de calcul de l'IPI rénové, calculer les IPI rénovés provisoires des quatre trimestres de 2013 et 2014 et enfin élaborer la maquette de calcul de l'IPPI et de l'IPI rénové de l'année de référence 2014.

■ L'expert en charge des statistiques d'entreprises à AFRISTAT a également effectué du 24 septembre au 5 octobre 2018 une mission d'appui technique à Kpalimé (Togo) auprès de l'Institut national de la Statistique des Études économiques et démographiques (INSEED) pour la poursuite des travaux de mise en place de l'IPPI et de refonte de l'IPI conformément aux nouvelles recommandations internationales.

Cet appui a permis de traiter les données issues des différentes collectes, d'actualiser la maquette de calcul de l'IPPI pour prendre en compte les nouveaux échantillons provisoires mis en place ainsi que les nouvelles pondérations provisoires, d'élaborer la maquette de calcul de l'IPI rénové et de calculer les IPI rénovés provisoires des douze mois et quatre trimestres de 2015 et 2016.

Il a permis de mettre en place le répertoire minimal d'entreprises industrielles pour les besoins de production régulière de l'IPPI et de l'IPI rénové.

Volet Comptabilité nationale

■ M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a effectué une mission d'appui aux comptes nationaux à l'INSTAT du Mali du 6 au 10 août

2018 à Bamako. La mission qui s'est déroulée sous forme d'atelier avait pour objectif principal de mettre en place les nomenclatures dédiées aux comptes nationaux dans le cadre de la migration au SCN 2008 et à l'aide du module ERETES.

Plus spécifiquement, les travaux de la mission ont permis de (i) proposer une première version des nomenclatures d'activités et de produits; (ii) mettre en place les autres tables de nomenclatures relatives aux opérations, aux secteurs institutionnels et aux modes de produits.

■ Du 20 au 31 août 2018, MM. Tabo Symphorien Nding et Charles Sessede, respectivement expert en comptabilité nationale et expert associé ont effectué une mission d'appui technique auprès de l'INE de la République de Guinée-Bissau.

L'objectif de la mission était de faire accélérer les travaux de migration vers le SCN2008 et de rebasage des comptes nationaux en Guinée-Bissau en prenant en compte les données de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel de 2018.

La mission a permis d'élaborer les matrices de transfert de 2015, le tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) de 2015 et de consolider le TRE 2015 déjà construit. Il a été aussi procédé au lancement des travaux de la campagne courante 2016.

■ M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a effectué, du 9 au 20 juillet 2018 à Ouagadougou, une mission qui a permis (i) de finaliser le traitement des sources de données; (ii) de procéder au chargement des données dans le module ERETES; (iii) d'entamer les travaux de préarbitrage des opérations sur biens et services.

Volet Matrice de comptabilité sociale (MCS)

M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a animé deux ateliers de finalisation et de validation des matrices de comptabilité sociale (MCS) respectives 2014 du Sénégal et 2013 du Burkina Faso ainsi que leur document méthodologique pays décrivant l'ensemble des travaux effectués. Les travaux se sont déroulés du 16 au 20 juillet 2018 à Dakar et du 6 au 10 août 2018 à Ouaga-

dougou. Ces ateliers ont permis de consolider par des travaux pratiques, la formation des participants à l'élaboration de la MCS. Les travaux de désagrégation se sont poursuivis après la mission et ont par la suite été finalisés et transmis à AFRISTAT.

Concernant la Guinée-Bissau, l'élaboration de la MCS a fait l'objet d'une mission préparatoire de Serge Jean Edi, expert économiste principal, du 23 au 27 juillet 2018 à Bissau. Elle a permis de former les cadres de l'INS et du Système statistique national (SSN) intéressés par l'élaboration d'une MCS, de choisir l'année 2015 comme année de base de leur MCS et de préparer les données sources nécessaires.

Une seconde mission conduite par MM. Serge Jean Edi et Pousga Dieudonné Sawadogo, respectivement expert économiste principal et expert associé, a séjourné à Bissau du 17 au 28 septembre 2018. Elle a animé un atelier d'élaboration de la MCS désagrégée 2015 de la Guinée-Bissau. Ces travaux ont permis de: (i) construire la macro et la micro MCS standard; (ii) désagréger et finaliser la micro MCS standard 2015; (iii) former les cadres sur la construction d'une MCS standard désagrégée; (iv) élaborer le document méthodologique de la MCS 2015; et (v) réaliser les travaux préparatoires de l'année courante 2016 des comptes nationaux.

Volet Enquête

Les activités du volet Enquête se sont poursuivies avec l'élaboration des programmes d'apurement complémentaire des données de l'enquête (modules ménages, emploi et secteur informel) au profit des équipes pays.

Par ailleurs, l'élaboration du programme de calcul des premiers indicateurs sur le module secteur informel a permis aux équipes pays de disposer des premières estimations sur le secteur informel et, donc d'améliorer les stratégies d'apurement et d'imputation au niveau de ce module.

Les plans d'analyse et de tabulation du rapport emploi et secteur informel ont été revus et transmis aux pays. L'élaboration des programmes de production des tableaux d'analyse a démarré et permettra d'harmoniser la phase de production des différents tableaux.

Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 38^e réunion, les 24 et 25 septembre 2018 à Bamako (Mali) sous la présidence de M. Nicolas Ndayishimiye, Directeur général de l'Institut de Statistiques et d'Études économiques du Burundi (ISTEEBU), Président en exercice dudit Comité. Cette réunion a été précédée par la 23^e réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT qui s'est tenue le 21 septembre 2018 à Bamako (Mali). Les travaux ont porté sur les questions relatives à la gestion courante de l'organisation, la mise en œuvre du plan d'action 2018 au 30 juin 2018 et

le projet de plan d'action 2019. Les membres du Comité de direction ont aussi examiné les dossiers de candidature au poste de Directeur Général d'AFRISTAT pour la période 2020-2023 et la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025. Concernant la situation des contributions aux différents Fonds, le Comité de direction a demandé aux Directeurs généraux de poursuivre le plaidoyer auprès de leurs autorités afin de libérer leur quote-part conformément à l'échéance de versement des contributions des États prorogé au 31

décembre 2018. Parallèlement, il a encouragé la Direction générale d'AFRISTAT à poursuivre ses efforts d'accompagnement des États membres dans ce plaidoyer. Le Comité de direction a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour les résultats obtenus. Il a en outre adressé ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT, pour l'assistance qu'ils apportent au développement de la statistique dans ses États membres.

Convention d'exécution des travaux statistiques du PSR-UEMOA 2015-2020

Au cours de la période sous revue, les activités relatives au volet enquête se sont poursuivies avec l'élaboration des programmes d'apurement complémentaire des données de l'enquête (modules ménages, emploi et secteur informel) au profit des équipes pays et les travaux d'apurement et la mise à jour des programmes de production des tableaux d'analyse. Pour les autres composantes du Programme statistique régional (PSR), les missions d'assistance technique au profit des États membres ont été réalisées en comptabilité nationale et en statistiques d'entreprises.

Volet Statistiques d'entreprises

■ L'expert en charge des statistiques d'entreprises à AFRISTAT, M. Roland Frédéric Ngampana a effectué du 3 au 13 septembre 2018 une mission d'appui technique à Ouagadougou (Burkina Faso) auprès de l'INSD pour la poursuite des travaux de mise en place de l'IPPI et de refonte de l'IPI conformément aux nouvelles recommandations internationales.

Cet appui a permis de traiter les données issues des différentes collectes, de mettre en place les échantillons définitifs de l'année de base 2013 et de la première année de référence 2014, de calculer les nouvelles pondérations provisoires, d'actualiser la maquette de calcul de l'IPPI, de calculer les IPPI provisoires mensuels et trimestriels de 2013 et 2014.

L'intéressé a aussi pu élaborer la maquette de calcul de l'IPI rénové, calculer les IPI rénovés provisoires des quatre trimestres de 2013 et 2014 et enfin élaborer la maquette de calcul de l'IPPI et de l'IPI rénové de l'année de référence 2014.

■ L'expert en charge des statistiques d'entreprises à AFRISTAT a également effectué du 24 septembre au 5 octobre 2018 une mission d'appui technique à Kpalimé (Togo) auprès de l'Institut national de la Statistique des Études économiques et démographiques (INSEED) pour la poursuite des travaux de mise en place de l'IPPI et de refonte de l'IPI conformément aux nouvelles recommandations internationales.

Cet appui a permis de traiter les données issues des différentes collectes, d'actualiser la maquette de calcul de l'IPPI pour prendre en compte les nouveaux échantillons provisoires mis en place ainsi que les nouvelles pondérations provisoires, d'élaborer la maquette de calcul de l'IPI rénové et de calculer les IPI rénovés provisoires des douze mois et quatre trimestres de 2015 et 2016.

Il a permis de mettre en place le répertoire minimal d'entreprises industrielles pour les besoins de production régulière de l'IPPI et de l'IPI rénové.

Volet Comptabilité nationale

■ M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a effectué une mission d'appui aux comptes nationaux à l'INSTAT du Mali du 6 au 10 août

2018 à Bamako. La mission qui s'est déroulée sous forme d'atelier avait pour objectif principal de mettre en place les nomenclatures dédiées aux comptes nationaux dans le cadre de la migration au SCN 2008 et à l'aide du module ERETES.

Plus spécifiquement, les travaux de la mission ont permis de (i) proposer une première version des nomenclatures d'activités et de produits; (ii) mettre en place les autres tables de nomenclatures relatives aux opérations, aux secteurs institutionnels et aux modes de produits.

■ Du 20 au 31 août 2018, MM. Tabo Symphorien Nding et Charles Sessede, respectivement expert en comptabilité nationale et expert associé ont effectué une mission d'appui technique auprès de l'INE de la République de Guinée-Bissau.

L'objectif de la mission était de faire accélérer les travaux de migration vers le SCN2008 et de rebasage des comptes nationaux en Guinée-Bissau en prenant en compte les données de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel de 2018.

La mission a permis d'élaborer les matrices de transfert de 2015, le tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) de 2015 et de consolider le TRE 2015 déjà construit. Il a été aussi procédé au lancement des travaux de la campagne courante 2016.

■ M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a effectué, du 9 au 20 juillet 2018 à Ouagadougou, une mission qui a permis (i) de finaliser le traitement des sources de données; (ii) de procéder au chargement des données dans le module ERETES; (iii) d'entamer les travaux de préarbitrage des opérations sur biens et services.

Volet Matrice de comptabilité sociale (MCS)

M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a animé deux ateliers de finalisation et de validation des matrices de comptabilité sociale (MCS) respectives 2014 du Sénégal et 2013 du Burkina Faso ainsi que leur document méthodologique pays décrivant l'ensemble des travaux effectués. Les travaux se sont déroulés du 16 au 20 juillet 2018 à Dakar et du 6 au 10 août 2018 à Ouaga-

dougou. Ces ateliers ont permis de consolider par des travaux pratiques, la formation des participants à l'élaboration de la MCS. Les travaux de désagrégation se sont poursuivis après la mission et ont par la suite été finalisés et transmis à AFRISTAT.

Concernant la Guinée-Bissau, l'élaboration de la MCS a fait l'objet d'une mission préparatoire de Serge Jean Edi, expert économiste principal, du 23 au 27 juillet 2018 à Bissau. Elle a permis de former les cadres de l'INS et du Système statistique national (SSN) intéressés par l'élaboration d'une MCS, de choisir l'année 2015 comme année de base de leur MCS et de préparer les données sources nécessaires.

Une seconde mission conduite par MM. Serge Jean Edi et Pousga Dieudonné Sawadogo, respectivement expert économiste principal et expert associé, a séjourné à Bissau du 17 au 28 septembre 2018. Elle a animé un atelier d'élaboration de la MCS désagrégée 2015 de la Guinée-Bissau. Ces travaux ont permis de: (i) construire la macro et la micro MCS standard; (ii) désagréger et finaliser la micro MCS standard 2015; (iii) former les cadres sur la construction d'une MCS standard désagrégée; (iv) élaborer le document méthodologique de la MCS 2015; et (v) réaliser les travaux préparatoires de l'année courante 2016 des comptes nationaux.

Volet Enquête

Les activités du volet Enquête se sont poursuivies avec l'élaboration des programmes d'apurement complémentaire des données de l'enquête (modules ménages, emploi et secteur informel) au profit des équipes pays.

Par ailleurs, l'élaboration du programme de calcul des premiers indicateurs sur le module secteur informel a permis aux équipes pays de disposer des premières estimations sur le secteur informel et, donc d'améliorer les stratégies d'apurement et d'imputation au niveau de ce module.

Les plans d'analyse et de tabulation du rapport emploi et secteur informel ont été revus et transmis aux pays. L'élaboration des programmes de production des tableaux d'analyse a démarré et permettra d'harmoniser la phase de production des différents tableaux.

Projet d'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) des ménages de la CEMAC

La période sous revue a été marquée par les missions d'installation du logiciel Phoenix-UEMOA et la formation des cadres des INS à son utilisation.

■ MM. Claude Tchamda et Issoufou Meité, respectivement expert en statistiques des prix et expert informaticien d'AFRISTAT ont séjourné à N'Djamena au cours de la période du 6 au 17 août 2018. L'objectif spécifique de la mission était d'assurer l'installation et la formation du personnel de l'INSEED en charge du calcul des indices des prix à la consommation sur Phoenix-UEMOA, logiciel commun de production de l'IHPC adopté par les 8 États bénéficiaires du projet IHPC - CEMAC. L'application a été installée sur le serveur

de l'INSEED. Le personnel a été formé à son installation ainsi qu'à son utilisation et ses capacités renforcées en statistique des prix. Une base a été préparée pour la poursuite des travaux de paramétrage et d'initialisation d'un nouvel indice à couverture nationale. Cette dernière a été installée sur le serveur mis à la disposition de l'Institut. Les tâches restantes ont été identifiées et classées selon l'urgence, la refonte de la liste des points de vente ainsi que leur croisement avec celle des variétés étant la première.

■ M. Issoufou Meité, expert informaticien d'AFRISTAT a séjourné à Brazzaville du 13 au 17 août 2018. La mission a permis d'assurer l'installation et la formation du personnel de l'INS sur Phoenix-UEMOA, logiciel commun de production de l'IHPC adopté par les 8 États bénéficiaires du projet IHPC - CEMAC. Le personnel a été formé à son installation et à sa maintenance. Une base initiale a été installée sur le serveur mis à la disposition de l'Institut.

Programme de renforcement des capacités statistiques (PRCS) BAD IV.2

Le projet PRCS BAD 4.2 a permis de réaliser de nombreuses activités de formation et d'assistance technique au cours du troisième trimestre 2018. Les domaines couverts se rapportent essentiellement à la comptabilité nationale, aux statistiques des prix et à l'organisation institutionnelle.

Concernant la comptabilité nationale, les activités de formation ont concerné la prise en charge de la participation de :

- M. Ibrahim Sory, expert en comptabilité nationale, à l'atelier régional de la CEDEAO pour l'évaluation de la mise en œuvre du SCN 2008 tenu à Abuja du 25 juin au 1^{er} juillet 2018 ;
- M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, au séminaire régional sur l'élaboration des tableaux ressources - emplois de l'environnement qui s'est déroulé à Pretoria du 29 juin au 8 juillet 2018.

Les missions d'assistance technique ont été réalisées à Abuja et à Cotonou respectivement du 21 au 29 juillet 2018 et du 12 au 17 août 2018. Elles avaient pour objet d'aider les comptables nationaux nigériens et béninois à s'approprier les méthodes de réponse aux questionnaires du Programme de comparaison internationale (PCI) concernant la comptabilité nationale. Ces missions étaient conduites par M. Symphorien Nding Tabo, expert en comptabilité nationale.

S'agissant des statistiques des prix, les deux missions ont été réalisées par M. Yankhoba Jacques Badji, expert en statistiques des prix, et se sont déroulées à Luanda du 28 juin au 9 juillet 2018 et du 22 juillet au 4 août 2018. Elles visaient à sensibiliser les statisticiens des prix angolais à la fourniture des données de prix et à les familiariser aux questionnaires des enquêtes spécifiques prévues par le PCI.

En ce qui concerne l'organisation institutionnelle, M. Dodji V. Silété Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats, a effectué du 22 juillet au 1^{er} août 2018 à Bissau une mission d'appui à l'élaboration de la SNDS 2018-2020 de la Guinée-Bissau.

Du 2 au 8 septembre 2018, M. Oumarou Elhadji Malam Soule, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, était à Dakar pour accompagner l'exercice de refonte du système de gestion des cadres statisticiens de l'ANSD du Sénégal.

Les autres domaines soutenus par le projet ont concerné :

- les statistiques agricoles avec la participation de M. Madior Fall, expert en statistiques agricoles et changement climatique, à l'animation de la formation sur les indicateurs ODD organisée à Libourne du 2 au 10 juillet 2018 ;
- les statistiques d'entreprises pour lesquelles l'INS de Guinée Équatoriale a bénéficié d'une mission d'assistance technique effectuée du 2 au 15 septembre 2018 à Malabo par l'expert associé M. Bérenger Florent Yapi ;
- la gestion des ressources humaines et la visibilité de l'Observatoire.

Dans le premier cas, M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur général adjoint d'AFRISTAT, a pu participer à l'animation de l'atelier qui s'est déroulé à Cotonou du 10 au 14 septembre 2018.

Dans le second cas, le Directeur général adjoint a représenté AFRISTAT aux réunions statutaires mi-annuelles de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest qui se sont tenues à Abuja du 6 au 8 septembre 2018.

Programme de comparaison internationale pour l'Afrique 2017 (PCI-Afrique 2017)

Au cours du troisième trimestre 2018, plusieurs missions de suivi des activités du PCI-Afrique 2017 ont eu lieu dans la zone de supervision d'AFRISTAT tant sur le volet comptabilité nationale que sur celui des statistiques des prix.

Volet Comptabilité nationale

a) Une première mission conduite par M. Gregoire Mboya Delouboussou, senior statisticien à la BAD et comprenant comme autres membres M. Rees Mpofo, statisticien principal à la BAD, Mme Safa Ben Hadj Mbarek Mkachar, consultante à la BAD et M. Tabo Symphorien Nding, expert en comptabilité nationale à AFRISTAT s'est rendue auprès du National Bureau of Statistics (NBS) à Abuja au Nigeria du 23 au 27 juillet 2018. L'objectif de la mission était d'accélérer la compilation des données du PCI-Afrique par l'équipe (Prix et comptes nationaux) du Nigeria afin que celle-ci puisse respecter le calendrier de soumission des données du PCI-Afrique. A la fin de la mission, tous les produits attendus en termes de résultats des enquêtes spécifiques, du MORES, des prix des produits communs PCI/IPC ont été obtenus.

Dans le même cadre, une deuxième mission conjointe conduite par Mme Imen Hafsa, consultante statisticienne, ECST-BAD, et comprenant M. Tabo Symphorien, expert en comptabilité nationale

à AFRISTAT, a été réalisée du 13 au 17 août 2018 à l'Institut national de la Statistique et de l'Analyse économique (INSAE), Cotonou, Bénin. La mission a permis de faire le point de l'avancement des activités du PCI-Afrique 2017 au Bénin (MORES 2015, exécution des enquêtes spécifiques, collecte, l'apurement et la validation des prix des biens de consommation des ménages). Quelques visites de terrain effectuées avec les agents ont permis à ces derniers de mieux maîtriser les contours méthodologiques et pratiques des travaux du PCI-Afrique 2017.

La mission a été ensuite reçue en audience par Mme Alidou Djaoudath, conseillère du Ministre d'État chargé du plan, Mme Armelle Coralie Ahamide Meangoua, Directrice générale par intérim de l'INSAE, qui était accompagnée de certains de ses collaborateurs.

Volet Statistiques des prix

a) Une mission conjointe d'AFRISTAT et de la BAD s'est rendue en Angola du 29 juin au 15 juillet

2018. Elle a été conduite par MM. Yankhoba Jacques Badji, expert en statistiques des prix d'AFRISTAT et Grégoire Mboya De Loubassou, expert statisticien de la BAD. La mission avait pour objet de contribuer à la bonne réalisation des opérations statistiques programmées dans le cadre du PCI-Afrique 2017. Elle a en particulier rencontré et échangé avec les hauts responsables de l'Institut Nacional de Estatística de l'Angola (INE-Angola) au sujet des procédures de mise à disposition des fonds et des modalités pratiques de réalisation du PCI 2017.

La mission a aussi abordé les aspects techniques relatifs à la récupération des données des prix des produits communs IPC-PCI et la revue des données de 2015 et 2016. La mission a élaboré une table de passage entre les produits IPC-Angola et PCI-Afrique 2017 en vue de l'extraction des produits communs aux deux opérations. A la fin de la mission, les données communes des 12 mois de 2017 de l'IPC-Angola ont été extraites et mises sous le format des données du PCI-Afrique.

b) Une mission d'AFRISTAT conduite par M. Yankhoba Jacques Badji, expert en statistiques des prix a séjourné à Luanda (Angola) du 23 au 29 juillet 2018.

La mission avait pour objet de : i) préparer les outils de collecte; ii) former les formateurs (superviseurs nationaux) sur les outils du PCI-Afrique; iii) renforcer les capacités de l'équipe centrale de

l'INE dans la validation des données du PCI.

La mission a ainsi préparé et traduit en portugais tous les documents pour permettre à l'INE-Angola de démarrer la collecte des prix en août 2018.

Il s'agit notamment des six questionnaires, du manuel de l'enquêteur, du guide de remplissage des questionnaires, des outils de traitement des données et d'un guide sur le processus de traite-

ment des données. Elle a formé huit cadres superviseurs nationaux de l'INE-Angola sur l'utilisation des outils du PCI-Afrique 2017, notamment la collecte et l'apurement des données.

Ces cadres devront former les agents provinciaux avant le démarrage de l'enquête principale.

Projet FAO pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales

Les deux composantes du projet ont enregistré des résultats concrets au cours de la période sous revue. Des versions provisoires de disponibilité énergétique alimentaire ont été calculées dans deux pays et l'utilisation des bases de sondage principales a pu être testée dans plusieurs cas.

Composante Bilans alimentaires

■ Du 16 au 20 juillet MM. Madior Fall et Amsata Niang, respectivement, expert en statistiques agricoles et changement climatique à AFRISTAT et expert en statistiques agricoles de la stratégie mondiale (FAO) auprès d'AFRISTAT ont effectué une mission d'assistance technique à Conakry pour l'élaboration du bilan alimentaire (BA) de 2015 de la Guinée et pour le renforcement de capacité du Groupe de travail technique de la Guinée sur la version améliorée de l'outil d'élaboration des BA, Food Balance Sheet (FBS) Tool.

A l'issue des activités, la disponibilité énergétique alimentaire (DEA) de 2015 provisoire obtenue s'élève à 2680 kilocalories par personne par jour. Une liste des corrections supplémentaires a été répertoriée pour l'élaboration du BA final.

■ Du 30 juillet au 3 août 2018, MM. Madior Fall et Amsata Niang ont effectué une mission d'assistance technique à Antananarivo pour l'élaboration du BA de 2015 de Madagascar et pour le renforcement des capacités du groupe de travail technique de ce pays sur la version améliorée de

l'outil d'élaboration des BA, FBS Tool.

A l'issue des activités, la DEA de 2015 provisoire obtenue s'élève à 1927 kilocalories par personne par jour. Une liste des corrections supplémentaires a été répertoriée pour l'élaboration du BA final.

Composante Bases de sondages principales

■ MM. Naman Keita, Madior Fall et Audrier Bakari Sanou, respectivement statisticien senior, expert en statistiques agricoles et changement climatique, expert en statistiques agricoles de la stratégie mondiale (FAO) auprès d'AFRISTAT ont effectué une mission d'appui technique à Antananarivo, du 19 au 26 septembre 2018.

L'objectif de la mission était d'apporter un appui pour la finalisation des analyses de données de l'enquête pilote et la validation des résultats au cours d'un atelier national.

■ Du 13 au 17 août 2018, à Praia, MM. Naman Keita et Audrier Bakari Sanou, ont effectué une mission d'appui technique au Cabo Verde.

Cette mission avait pour objectifs de (i) faire une supervision de l'enquête agricole annuelle sur le

volet des cultures irriguées, (ii) finaliser la stratégie de construction d'une Base de Sondage Principale et d'harmonisation des enquêtes prioritaires du secteur rural du pays et (iii) discuter de la structure de la base de données de l'enquête cultures irriguées.

■ Du 3 au 8 septembre 2018, MM. Madior Fall, Ankouvi Nayo (expert de la FAO) et Audrier Bakari Sanou, ont effectué une mission auprès du Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER) à Abidjan (Côte d'Ivoire).

La mission a eu pour objectif la présentation des résultats préliminaires relatifs au test pilote de l'usage d'une base de sondage aréolaire pour les statistiques agricoles en Côte d'Ivoire.

Les partenaires nationaux ont manifesté leur satisfaction quant à la conduite de l'assistance technique et ont apprécié l'opportunité de la mise œuvre de ce test qui permettra de tirer des leçons dans le cadre de la préparation des modules complémentaires du Recensement des exploitants et des exploitations agricoles.

Projet d'appui au suivi des Objectifs de Développement durable en Afrique (SODDA)

Le projet d'appui au suivi des Objectifs de développement durable en Afrique (SODDA) a recueilli et examiné les dossiers de candidature pour tous les postes de consultants ouverts. Les documents techniques à utiliser lors de l'atelier régional sur la cartographie des ODD et le deuxième Comité de pilotage du projet ont été approuvés.

Le projet a prévu le recrutement de six consultants nationaux pour procéder à l'analyse des bilans alimentaires au Bénin, en Guinée et au Mali. Les dossiers de candidature sont déjà reçus et le Comité de sélection se réunira au quatrième trimestre. Il en est de même pour le recrutement du Webmaster qui va travailler à la refonte du site

Web d'AFRISTAT. En ce qui concerne l'expert chef de projet, le Comité de sélection s'est déjà réuni et le recrutement du candidat le mieux placé se fera après la tenue du deuxième Comité de pilotage devant entériner l'ouverture de ce poste qui ne figurait pas dans la version initiale du plan d'action du projet.

AFRISTAT, Insee et Expertise France, institutions partenaires dans l'exécution du projet SODDA, se sont répartis les tâches pour préparer la documentation utile pour le bon déroulement de l'atelier sur la cartographie des ODD et organiser le deuxième Comité de pilotage du projet prévus se tenir au mois d'octobre 2018 à Paris.

Collaboration avec le partenariat Statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) et Statistique Canada

L'organisation de l'atelier sur la gestion des ressources humaines dans les Systèmes statistiques nationaux des États membres de l'Observatoire constitue l'unique activité menée conjointement par AFRISTAT, PARIS21 et Statistique Canada au cours du troisième trimestre 2018.

Un atelier sur la gestion des ressources humaines dans les systèmes statistiques nationaux des États membres d'AFRISTAT a été organisé à Cotonou du 10 au 14 septembre 2018 par AFRISTAT, PARIS21 et Statistique Canada.

Cette activité a regroupé les représentants des huit États membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Centrafrique, Congo, Gabon, Mali et Mauritanie. L'animation de l'atelier a été assurée

par MM. Paul-Henri Nguema Meye, Rafik Mahjoubi et Mme Michelle-Sophie Roberge respectivement Directeur général adjoint d'AFRISTAT, Coordinateur de programme régional à PARIS21 et gestionnaire du Département des ressources humaines à Statistique Canada.

M. Modibo Diakité, consultant spécialiste en gestion des ressources humaines, y a également contribué.

L'atelier régional visait à : (i) informer et former les participants sur les notions de communication interne, fiche de poste, plan de carrière, plan de formation, mobilité et motivation du personnel et (ii) partager les expériences sur toutes ces questions.

Des informations sur les missions poursuivies et la nature des interventions d'AFRISTAT et de PARIS21 ont été fournies aux participants.

Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

DJIBOUTI

■ Une mission d'AFRISTAT, en collaboration avec le FMI/METAC, conduite par M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a séjourné à Djibouti du 26 août au 6 septembre 2018.

Les travaux de la mission ont permis de (i) finaliser le traitement des données sources disponibles de 2015; (ii) mettre à jour les estimations rapides des comptes de 2016 et 2017, en incorporant les données de base annuelles disponibles et des indicateurs à court terme; (iii) préparer les documents techniques (termes de références, questionnaires et méthodologie) des enquêtes spécifiques pour les comptes nationaux (marge commerce et de transport, institutions sans but lucratif, auxiliaires de transports).

GUINÉE

■ L'expert en charge des statistiques d'entreprises d'AFRISTAT, M. Roland Frédéric Ngampana a effectué, du 20 au 24 août 2018, une mission d'appui technique à Conakry (Guinée) auprès de la Banque Centrale (BCRG) pour la relance des travaux de mise en place de l'indice du chiffre d'affaires (ICA) dans l'industrie, la construction, le commerce et les services entamés en 2014.

Cet appui a permis de faire le point de la mise en œuvre du chronogramme d'activités de mise en place de l'ICA élaboré en 2014, de rappeler le dispositif de production et de publication de l'ICA dans l'industrie, la construction, le commerce et les services et d'effectuer le classement des entreprises de la base de sondage conformément à la NAEMA rev. Il a aussi permis de revoir les questionnaires pour chaque secteur d'activité et de lancer les travaux de mise en place de l'indice du chiffre d'affaires du secteur financier.

MAURITANIE

■ Une mission d'AFRISTAT réalisée par M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a

séjourné du 23 juillet au 2 août 2018 à Nouakchott, dans le cadre d'un appui à l'élaboration des comptes nationaux. Les travaux de la mission ont permis (i) de réaliser la synthèse finale des comptes de l'année de base 2014 conformément aux recommandations de l'atelier d'audit organisé en mai 2018; (ii) d'aider à préparer les synthèses de l'atelier de septembre 2018.

■ Une mission d'AFRISTAT réalisée par M. Ibrahima Sory s'est déroulée du 24 septembre au 5 octobre 2018 à Nouakchott, dans le cadre de l'appui à l'élaboration des comptes nationaux.

Les travaux de la mission ont permis (i) d'analyser le degré de prise en compte des recommandations techniques de l'atelier du mois de mai 2018 ainsi que la pertinence des solutions proposées pour les estimations des comptes de l'année de base (2014); (ii) de participer à un atelier national de partage des résultats des comptes des années 2014 avec les partenaires de l'ONS.

NIGER

■ M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a participé à l'examen par les pairs du système statistique du Niger réalisé par le Sénégal et la Tunisie lors d'une mission à Niamey du 16 au 20 juillet 2018.

L'exercice a été facilité par les experts commis par Expertise France, AFRISTAT et la Commission de l'Union africaine. Les représentants de ces trois organisations ont appuyé l'équipe d'examineurs et préparé un rapport de cet exercice.

■ L'expert associé d'AFRISTAT, M. Seïdina Oumar Minta, a effectué, du 16 au 27 juillet 2018, une mission d'appui technique à Niamey (Niger) auprès de l'Institut national de la Statistique (INS) pour la poursuite des travaux de mise en place de l'IPPI conformément aux nouvelles recommanda-

tions internationales. Cet appui a permis de mettre en place des échantillons provisoires des gammes de produits et des produits témoins, de calculer les pondérations provisoires de 2016 et d'élaborer sur Microsoft Excel une maquette de calcul de l'IPPI. A partir de cette maquette, les IPPI provisoires (base 100 en 2016) ont été calculés

SÉNÉGAL

■ La mission conjointe PARIS21, AFRISTAT et Insee menée du 3 au 7 septembre 2018 auprès de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal, fait suite à celle effectuée du 20 au 24 novembre 2017 consacrée à l'évaluation à mi-parcours de la SNDS 2014-2019.

M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a représenté AFRISTAT au cours de cette mission.

Celle-ci a permis :

- d'évaluer la progression des travaux sur la restructuration du SSN;
- de décrire de façon précise la gestion des ressources humaines (GRH) actuelle des statisticiens relevant de l'ANSD;
- d'identifier les axes de progrès préalables à la centralisation envisagée;
- de formuler des recommandations pour finaliser l'instruction de la restructuration du SSN, pour décider du schéma et pour l'intégrer dans la future SNDS 2019-2023;
- de proposer à l'ANSD les accompagnements permettant de disposer de tous les outils et processus d'une GRH centralisée et modernisée;
- de caler avec la CPCCI les missions d'appui à la SNDS au quatrième trimestre 2018.

Activités internationales

■ M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a participé à un **séminaire régional de formation et d'échanges d'expérience sur l'élaboration et l'utilisation des tableaux des ressources et emplois étendus à l'environnement (TRE-EE)** qui s'est tenu du 2 au 6 juillet 2018 à Pretoria en Afrique du Sud.

Ce séminaire a été organisé dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités lancé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) pour que les pays africains s'approprient et mettent en œuvre ces cadres de référence. Il a réuni en plus des participants de 16 pays, des représentants de la FAO, d'AFRISTAT, de la CEA et des experts personnes ressources d'Australie et de l'Île Maurice.

■ **L'atelier annuel du CEFIL** s'est déroulé du 2 au 10 juillet 2018 à Libourne (France) et a porté sur les statistiques agricoles liées aux ODD.

Organisé conjointement par AFRISTAT, la FAO et l'Insee, cette activité a enregistré une vingtaine de participants provenant d'une douzaine de pays.

M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur général adjoint d'AFRISTAT, conduisait la délégation d'AFRISTAT qui comprenait également MM. Madior Fall et Amsata Niang respectivement expert en statistiques agricoles et changement climatique et expert en statistiques agricoles (Stratégie-mondiale-AFRISTAT). Durant cet atelier, les participants ont été entretenus sur l'expérience française en matière de réalisation d'enquêtes et recensements agricoles. Ils ont aussi été édifiés sur les méthodologies d'élaboration des bilans alimentaires et de calcul des coûts de production dans l'agriculture. La dernière thématique abordée se référait à la méthode de calcul de l'indice de perte des récoltes.

■ Une délégation d'AFRISTAT conduite par M. Cosme Vodounou, Directeur Général et comprenant Mme Boukenem Fatima Diallo, expert en communication, a pris part à la **Réunion du comité de pilotage du programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages au sein de l'UEMOA**, ainsi qu'à la **sixième réunion ordinaire du Comité régional de la statistique**, du 23 au 27 juillet 2018 à Dakar.

Ces deux réunions organisées par la commission de l'UEMOA ont enregistré la participation des Directeurs généraux des Instituts nationaux de statistique des Pays de l'UEMOA, des représentants de la BCEAO, de la BOAD, de la CEDEAO, de la CEA/BSR-AO et d'AFRISTAT.

Les points inscrits à l'ordre du jour des différentes réunions portaient sur l'examen du rapport d'activités 2017, les perspectives pour 2018 et le plan d'action pour 2019. A cette occasion, une présentation sur l'état de mise en œuvre des travaux du PSR

2015-2020 a été faite par le Directeur Général d'AFRISTAT.

■ Du 24 au 27 juillet 2018, M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a représenté AFRISTAT à l'**atelier de formation sur les lignes directrices pour l'intégration de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA 2) dans les stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) et les Stratégies régionales de développement de la statistique (SRDS)** qui s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire). Cet atelier a été conjointement organisé par le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), avec le soutien technique et financier de l'Union européenne à travers le Programme statistique panafricain (PAS).

Cette rencontre a permis de partager les expériences de quelques pays membres et de CER dans l'élaboration de SNDS/SRDS et de présenter le guide pour l'intégration de la SHaSA 2 dans les SNDS et SRDS.

■ M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a représenté AFRISTAT à la **réunion du groupe d'experts sur le renforcement des capacités statistiques en Afrique** du 1^{er} au 3 août 2018 à Addis-Abeba (Éthiopie). Cette réunion, qui a été organisée par le Centre africain de Statistique de la CEA a permis de passer en revue le rapport sur l'évolution de la statistique en Afrique qui devait être soumis à StatCom-Africa qui se tiendra en octobre 2018 et le Manuel des indicateurs de développement statistique (StatDI). Cette réunion a fait une analyse sur le contenu de ces deux documents et formulé des recommandations visant leur amélioration.

■ Du 6 au 8 septembre 2018, M. Nguema Meyé Paul-Henri, Directeur général adjoint, a représenté l'Observatoire à la **33^e réunion conjointe ordinaire du Comité chargé des Affaires économiques et du Comité des opérations et de l'administration de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO)** tenue à Abuja. La Direction générale de l'AMAO a présenté les rapports d'activités de son institution et le rapport sur l'évolution des taux de change des États membres au titre du premier semestre 2018. Au titre de 2017, les délégués à cette rencontre ont examiné (i) le rapport du programme de coopération monétaire de la CEDEAO et (ii) l'évolution et la stabilité du secteur financier au sein de la CEDEAO. Après avoir examinés les termes de référence de l'étude sur le choix d'un cadre de politique monétaire et d'un régime de change communs pour la future union monétaire de la CEDEAO et n'ayant pu aborder tous les points de l'ordre du

jour, les participants à la réunion ont convenu de tenir une réunion extraordinaire dans les prochains jours. Cette dernière aura pour principaux objectifs l'examen des points non traités et la validation du rapport à présenter à la réunion des Chefs d'États en décembre 2018 qui traitera, entre autres, de la date de l'entrée en vigueur de la monnaie unique.

■ M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a participé à l'animation d'un **atelier régional de formation des pays membres de la CEDEAO à la construction et à l'utilisation des modèles quasi-comptables (MQC) de prévision macroéconomique**, organisé par la Commission de la CEDEAO du 10 au 14 septembre 2018 à Abuja.

A l'issue des activités, on note que cette formation sur le MQC a permis d'obtenir les résultats suivants :

- 31 cadres ont été formés à la construction d'un MQC dont 26 issus de 13 pays sur les 15 de la CEDEAO et trois de la Commission de la CEDEAO ; un de la Commission de l'UEMOA et un de WAIFEM ;
- les participants se sont appropriés les concepts de la cohérence du cadre et du cadrage macroéconomique et des comptes nationaux nécessaires à la construction d'un MQC.

■ M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a participé à une **visite d'études sur le thème Élaboration des comptes régionaux**, organisée dans les locaux de l'Insee à Paris (France) du 17 au 20 septembre 2018. Des délégations des INS de Côte d'Ivoire et de la Tunisie ont également pris part à ce voyage d'études.

Cette visite a permis : (i) d'avoir un aperçu des activités du département de l'action régionale et des données locales de l'Insee ; (ii) de s'imprégner de la démarche d'élaboration des comptes régionaux de la France, des résultats obtenus, de leur diffusion et de leur valorisation ; (iii) d'échanger sur la présentation du projet d'élaboration de comptes régionaux en Côte d'Ivoire ; (iv) de s'imprégner de la démarche d'élaboration des comptes régionaux de l'agriculture à l'Insee ; et (v) d'échanger sur les possibilités que le module ERETES pourrait offrir pour les comptes régionaux.

■ M. Cosme Vodounou, Directeur Général, a représenté l'Observatoire à la **44^e session ordinaire du Conseil d'Administration de l'IFORD** tenue les 26 et 27 septembre 2018 à Bamako. Au cours de ces assises, le rapport d'activités et l'exécution du budget au 30 juin 2018 ont été présentés. Le Conseil d'Administration a aussi pris connaissance de l'évaluation du Plan stratégique de moyen terme (PSMT) 2014-2018 et a validé le nouveau PSMT 2019-2023. Il a adopté le Plan d'Actions Prioritaires 2019 et son budget avant de traiter spécifiquement des questions administratives et académiques.

Innovation et Recherche

EXPÉRIENCE DU MALI DANS LA STABILISATION DES STRUCTURES DE COORDINATION DES ACTIVITÉS STATISTIQUES: mise en place des Cellules de planification et de statistique (CPS)

Par Dr Issa Bouare, DGA de l'INSTAT du Mali

Motivations de la création des CPS

Avant 1992, l'activité de la statistique officielle était organisée autour d'une structure centrale: la Direction nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) qui devait se charger de la production statistique pour tous les utilisateurs et de la promotion de son utilisation. Le champ était trop vaste et tous les besoins n'étaient pas couverts. Les autorités d'alors ont pensé à la solution d'élargir le cadre institutionnel dans le domaine statistique en créant auprès des grands départements une structure de production statistique appelée Cellule de planification et de statistique (CPS) avec pour attributions en matière de statistique de: (i) identifier et formuler les besoins en matière de statistique; (ii) assurer la coordination et la production d'informations statistiques et d'études de base du secteur. Une étude réalisée en 2007 a montré l'importance de la place des CPS créées dans le développement du Système statistique national et recommandé la couverture de

tous les départements par une CPS d'où l'élargissement de cinq à onze CPS, avec des attributions et des cadres organiques similaires facilitant le mode d'organisation et de gestion du Système statistique national.

Aussi, à la faveur d'un contexte de plus en plus orienté vers la gestion axée sur les résultats, les besoins en informations statistiques se sont accrus. Les statistiques devenaient donc incontournables pour élaborer, suivre, et évaluer les projets et programmes mis en œuvre par le gouvernement et les partenaires au développement. L'ampleur de la production statistique devenait de plus en plus importante et les structures de planification et de statistique initialement disponibles n'arrivaient plus à satisfaire les besoins. D'autre part, la création des cellules de planification et de statistique sectorielles participe de la volonté du gouvernement de stabiliser les structures de production statistique pour mieux coordonner les travaux statistiques.

Historique, composition et cadre organisationnel

Les premières CPS ont été créées par l'Ordonnance n° 92-052/P-CTSP du 5 juin 1992. Elles étaient au nombre de cinq et couvraient les départements chargés de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement; des transports, des travaux publics et de l'habitat; de l'éducation nationale; des mines, de l'hydraulique et de l'énergie; de la santé publique, de l'action sociale et de la promotion humaine.

Dans le cadre de la réforme institutionnelle du Système statistique national, il a été décidé de préciser les missions et attributions des CPS et d'étendre le champ couvert à tous les secteurs de l'activité gouvernementale. C'est ainsi que le Décret n° 07-166/P-RM du 28 mai 2007 pris en application de la loi n° 07-020 du 27 février 2007 a prescrit la mise en place de onze CPS.

Chaque CPS couvre un secteur. Un secteur pouvant être constitué d'un ou de plusieurs départements ministériels.

La liste des CPS avec leurs ministères de rattachement est la suivante:

Dénomination de la CPS	Ministère de rattachement
Secteur développement rural	Ministère chargé de l'agriculture
Secteur eau, environnement, urbanisme et domaines de l'État	Ministère chargé de l'environnement
Secteur équipement, transports et communication	Ministère chargé des transports
Secteur éducation	Ministère chargé de l'éducation
Secteur mines et énergie	Ministère chargé des mines
Secteur santé, développement social et promotion de la famille	Ministère chargé de la santé
Secteur culture et jeunesse	Ministère chargé de la culture
Secteur industrie, commerce, artisanat, emploi et promotion de l'investissement privé	Ministère chargé de l'industrie
Secteur administration territoriale, fonction publique et sécurité intérieure	Ministère chargé de l'administration territoriale et de la décentralisation
Secteur justice	Ministère chargé de la justice
Secteur coopération et intégration	Ministère chargé de la coopération internationale

Chaque CPS comprend un centre de documentation et de communication rattaché au Directeur et quatre unités: planification et analyses, programmation et suivi-évaluation, statistique, informatique.

Textes relatifs aux CPS

Il s'agit des deux textes mentionnés précédemment (Loi n° 07-020 et Décret n° 07-166/PR-RM) auxquels il faut rajouter le Décret n° 07-427/P-RM du 13 novembre 2007 portant création des comités de coordination des Cellules de planification et de statistique et le Décret n° 07-186/P-RM du 18 juin 2007 déterminant le cadre organique des Cellules de planification et de statistique.

Objectifs

Le Système statistique national du Mali est un système décentralisé avec une structure centrale (l'Institut national de la Statistique), des structures sectorielles (les CPS), les Observatoires, des Directions techniques de production statistique et les Directions régionales de planification, de la statistique de l'informatique, de l'aménagement du territoire et de la population.

L'objectif des CPS en rapport avec la statistique est de produire l'information statistique dans les domaines couverts par le secteur pour les besoins des différents utilisateurs.

Forces et faiblesses de la mise en place des CPS

Parmi les forces, on peut noter:

- un effort d'harmonisation et de standardisation a été fait en ce qui concerne les missions, organisation et fonctionnement des CPS;
- une organisation type pour les CPS: organigramme standard avec les mêmes structures et les mêmes appellations et niveaux de responsabilité des cadres dirigeants;
- un effort de rationalisation et de standardisation des cadres organiques des CPS est fait;
- la production régulière des statistiques administratives du secteur (annuaires statistiques);
- l'existence des bases de données et des sites Web;
- l'existence de comité de coordination sectoriel;
- la participation à la revue annuelle du Schéma directeur de la statistique;
- la collaboration entre l'INSTAT et les CPS dans la réalisation des enquêtes statistiques.

Quant aux faiblesses, il ressort que les principaux problèmes qui entravent le développement des CPS se situent au niveau de:

- l'insuffisance des ressources humaines en qualité et en quantité;
- l'insuffisance des ressources financières: les crédits inscrits au budget de l'État sont insuffisants pour réaliser les activités statistiques;
- la faiblesse de la programmation et de la coordination statistique.

Conclusion

Des efforts sont faits pour améliorer le SSN du Mali depuis une vingtaine d'années, notamment dans le domaine des réformes institutionnelles, bien qu'elles ne soient achevées. Il s'agit du changement de statut de la structure centrale muée en Établissement public à caractère scientifique et technique (EPST); l'adoption des nouveaux textes qui créent des liens fonctionnels entre l'INSTAT et les CPS et autres autorités statistiques; la création du Fonds pour le développement de la statistique; la création du Conseil national de la Statistique. Toutes choses qui participent à la promotion et au développement des CPS.

Échange de bonnes pratiques

MATRICES DE QUI-A-QUI: SIGNIFICATION ET UTILITÉS POUR LES NON-STATISTIENS

Par Tabo Symphorien Ndong, expert en comptabilité nationale

En comptabilité nationale, il existe des tableaux statistiques qui sont fondamentaux pour la complétude, la cohérence et l'interprétation des indicateurs économiques. Parmi ces tableaux, il y a la matrice de transferts entre les secteurs institutionnels (Matrices de Qui-A-Qui). Rappelons que les secteurs institutionnels sont des regroupements d'unités institutionnelles caractérisées par leur autonomie de prise de décision dans l'exercice de leur fonction économique principale. Les unités institutionnelles ayant un comportement analogue constituent ainsi un secteur institutionnel donné. On en dénombre 6 catégories (les sociétés non financières, les sociétés financières, les administrations publiques, les ménages, les Institutions sans but lucratif au service des ménages - ISBLSM) et le Reste du monde. Chaque pays peut subdiviser ses secteurs institutionnels en plusieurs sous-secteurs selon le niveau de détail des données disponibles dans le pays. Les administrations publiques peuvent être subdivisées par exemple en administration publique centrale, en administrations locales et en sécurités sociales tout comme les sociétés non financières peuvent être éclatées en sociétés non financières publiques et en sociétés non financières privées selon les convenances et les spécificités de chaque pays. S'agissant de fonctions principales et des ressources de chaque secteur, on peut retenir que :

- les ménages ont pour vocation de consommer les biens et services et leurs ressources proviennent entre autres des salaires, des revenus et transferts;
- les sociétés non financières produisent des

biens et services marchands et vivent essentiellement des ventes de leur production ;

- les sociétés financières collectent et repartissent les disponibilités financières entre les agents et tirent leurs principaux revenus des dépôts collectés et parfois des titres émis ;
- les administrations publiques (APU) produisent des services non marchands et redistribuent le revenu national. Les contributions obligatoires constituent leurs principales ressources ;
- les ISBLSM produisent des services non marchands et vivent surtout des contributions volontaires ;
- et enfin, le Reste du Monde regroupe l'ensemble des unités non-résidentes qui effectuent diverses transactions économiques et financières avec l'économie nationale dont les transferts, la coopération internationale, etc.

Pour revenir à la matrice de Qui-A-Qui, Si le concept lui-même semble complexe et incompréhensible a priori, le contenu lui, relève du bon sens économique et d'une logique qui est fondée sur le souci d'intégration et de consolidation de toutes les opérations économiques dans un pays. La matrice des transferts permet en effet d'avoir une vision intégrée de tous les acteurs économiques (les ménages, les entreprises financières et non financières, les administrations publiques, les institutions sans but lucratif au service des ménages). Ainsi pour chaque opération de répartition qui, par définition, décrit comment la valeur ajoutée créée par la production est distribuée entre les salariés, les propriétaires d'entreprises et

les administrations publiques mais aussi comment elle est redistribuée du fait des allocations sociales (distribution et redistribution), il y a un double enregistrement. Si un secteur donné verse des sommes, il doit exister forcément d'autres secteurs pour les recevoir. Chaque écriture concernant un secteur donné trouve sa contrepartie chez un ou plusieurs secteurs. Lorsque le montant versé est égal au montant reçu, on parle d'équilibre entre les ressources et les emplois ou encore équilibre entre les actifs et les passifs.

On distingue globalement neuf catégories d'opérations de répartition sans entrer dans le détail des sous opérations. Il est présenté ci-dessous les principales opérations de répartition. Les opérations de répartition sont scindées en deux grandes catégories : les transferts courants (rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations, les subventions, les revenus de propriétés, les impôts courants sur les revenus et le patrimoine, les cotisations et prestations sociales, les primes nettes et indemnités d'assurance-dommage, cotisations et dons des ménages aux ISBLSM, transferts entre ménages, la coopération internationale etc.) et les transferts en capital (les droits de succession, les droits entre vifs, les aides à l'investissement, les indemnités d'expropriation, les legs et donations aux ISBLSM, les annulations de dette). Ces derniers se distinguent des premiers parce qu'ils affectent les comptes de patrimoine (acquisition ou cession d'actifs financiers ou non financiers). Les opérations de transfert commencent à partir de D4 jusqu'au D9.

Tableau 1: Récapitulatif des grandes catégories des opérations de répartition

Nomenclature	Opération	Domaine de couverture et quelques précisions
D1	Rémunération des salariés	Salaire et traitements bruts, cotisations sociales des salariés, cotisations sociales des employeurs.;
D2	Impôts sur la production et les importations	Les impôts sur les produits comprennent entre autres la TVA, les taxes spécifiques sur les produits tandis que les autres impôts sur la production sont liés aux activités de production (main-d'œuvre, capital, etc.).
D3	Subventions	Ce sont des sommes versées par les administrations publiques (surtout elles) pour soutenir les revenus des producteurs ou des consommateurs. Subvention sur les produits et les autres subventions sur la production (emplois, formation).
D4	Revenus de propriétés	Ce sont des sommes reçues par les propriétaires d'actifs naturels ou actifs financiers lors qu'ils mettent ces actifs à la disposition d'autres unités institutionnelles. Quand c'est un actif naturel, on parle de loyer et quand c'est un actif financier (dépôt d'argent), on parle de revenu d'investissements. Ils sont subdivisés en 5 types de revenus : Les intérêts, les revenus distribués des sociétés (dividendes), les bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers, les revenus de propriétés attribués aux assurés, les revenus des terrains et gisements.
D5	Impôts sur les revenus et le patrimoine	Il comprend les Impôts sur les sociétés, impôts sur les revenus des personnes physiques, taxes d'habitation, etc.

Nomenclature	Opération	Domaine de couverture et quelques précisions
D6	Cotisations et prestations sociales	Elle comprend les cotisations sociales effectives, les cotisations sociales imputées, les prestations sociales en espèces (fonds de retraites, indemnités de chômage, de maladie, de maternité etc.) et enfin les transferts sociaux en nature comme les dépenses en éducation, en santé et en action sociale.
D7	Autres transferts courants	Il comprend les primes et indemnités d'assurance dommage, les transferts courants entre administrations publiques (État et les collectivités décentralisées), la coopération internationale (dons reçus ou dons versés au reste du monde), les transferts divers (subvention des APU, les transferts entre ménages résidents et ménages non-résidents : transferts des émigrés, par exemple).
D8	Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	Cette opération de transfert n'est pas opérationnelle dans nos États. Il s'agit de l'ajustement pour variation des droits à pension (D8) qui est destiné à faire apparaître dans l'épargne des ménages la variation des droits à pension sur lesquels ces derniers ont un droit certain.
D9	Transferts en capital	Il s'agit de l'acquisition ou la cession d'un ou de plusieurs actifs par au moins une des parties à l'opération. Il comprend les impôts en capital (droit de succession), les aides à l'investissement (capital des sociétés publiques et privés, logements des ménages et les autres transferts en capital) et etc.

Que cherche-t-on à travers cette matrice des transferts ?

Dans le processus d'élaboration des comptes nationaux, le comptable national utilise plusieurs sources des données et un secteur est renseigné par plusieurs sources. Les acteurs économiques déclarent les sommes qu'ils ont reçues des autres acteurs au titre des transferts ou des sommes qu'ils ont versées à d'autres acteurs. Ces opérations ne sont pas seulement effectuées en espèce mais aussi en nature. Vu la complexité et la multitude des sources des données, il est souvent rare de trouver l'égalité entre les transferts versés et reçus (ou encore égalité entre les actifs et les passifs ou encore entre les crédits et les débits). Le travail du comptable revient alors à arbitrer entre ce que le secteur X a déclaré avoir payé à un secteur Y et ce que le secteur Y a déclaré avoir reçu du secteur X.

On doit pouvoir avoir à la fin, le montant payé = montant reçu. Parfois, la matrice ne peut posséder que les sommes versées (ou reçues) dû au fait que toutes les données sur certains secteurs ne

sont pas exhaustives. Il sera question de reporter les sommes versées (respectivement reçues) au compte du secteur receveur (respectivement secteur verseur) qui sera identifiés par le comptable national.

A titre d'illustration, soit une économie simplifiée A en année n où les entreprises ont déclaré avoir reçu une subvention de l'État (D5) de 5 milliards de FCFA à travers leurs documents comptables alors que l'État, dans son rapport d'exécution budgétaire, a déclaré avoir versé 7 milliards de FCFA de subvention aux entreprises. Il devrait avoir égalité entre la subvention payée par l'État aux entreprises et la subvention reçue par les entreprises en provenance de l'État. Dans ce cas, il y a une différence de 2 milliards de FCFA dont le comptable doit retrouver l'origine.

Les entreprises ont-elles sous-estimé leurs subventions de 2 milliards ou ce sont les administrations publiques qui ont sur estimé leurs subventions de 2 milliards ? Qui a tort et qui a raison ? Laquelle des deux sources est la moins fiable qui demande à être ajustée pour parvenir à un équilibre ?

Le service de la comptabilité nationale n'a-t-il pas omis une entreprise ou plusieurs entreprises ayant bénéficié de subvention dans les données sources ? Autant de questions auxquelles le comptable est appelé à répondre lors des travaux d'équilibrage de la matrice de transferts.

Un deuxième exemple très illustratif de l'importance de la matrice des transferts est qu'un pays B du reste du monde a déclaré à travers la balance de paiement avoir fait un don de 50 millions de FCFA à l'économie nationale dans le cadre du financement du processus électoral.

En parcourant la matrice de transfert D7 (autres transferts courants dont la coopération internationale), on a trouvé sur la ligne Reste du Monde (OS2), le secteur verseur, les sommes déclarées mais nulle part, cela ne ressort sur la colonne Administration publique, le secteur receveur, en guise de réception.

Par analogie, on dira qu'il manque « un accusé de réception ». Le comptable est alors appelé à enregistrer ces 50 millions de FCFA sur la colonne APU pour que l'équilibre soit établi.

En fin des travaux, les équations suivantes doivent être vérifiées pour avoir un système de transfert équilibré :

OFFRE = DEMANDE	Les offres sont des quantités de biens et de services disponibles et prêts à être vendus. Le concept « offre » s'attache intimement à un autre concept « demande » qui est la quantité des biens et services que les agents économiques sont prêts à acheter.
CRÉDIT = DÉBIT	Les crédits sont des contrats de paiement entre deux entités (emprunteur et prêteur). Les débits sont les emplois de ces crédits.
ACTIF = PASSIF	Les actifs sont l'ensemble des biens pouvant être utilisés de manière continue ou répétée pendant plus d'un an. Ils peuvent être corporels (machines, logements, bâtiments, ponts, routes et développement, etc.) et incorporels (logiciels, dépenses de prospection minière, recherche et développement, etc.). Les dernières recommandations du SCN 2008 incluent dans les actifs corporels les biens militaires et dans les actifs incorporels « la recherche et développement ». Les actifs financiers sont des moyens de paiements indispensables. Ce sont des droits financiers qui prennent le nom de créances pour celui qui les détient et dettes pour celui qui les a émis. Le passif regroupe l'ensemble des dettes d'un secteur ou d'une économie.
RESSOURCES = EMPLOIS	Les ressources sont des moyens ou les dotations (production, importation, et) que possède l'économie et qui lui permet de faire face à ses besoins. Emploi recouvre l'utilisation qui est faite d'une ressource disponible...

Les États membres d'AFRISTAT utilisent l'outil ERETES pour élaborer les comptes nationaux. Cet outil contient un menu de « Matrice de Qui-A-Qui » qui permet, une fois toutes les données chargées, de générer les matrices de transfert. Le comptable peut extraire la matrice de chaque opération de transfert et vérifier, si montant payé = montant versé ou encore si les opérations de répartition sont cohérentes entre les secteurs comme décrit plus haut. Généralement, l'équilibre n'est pas assuré à la première extraction. L'équipe se partage donc les différentes opérations et chaque comptable procède à son équilibre en faisant recours aux données sources, parfois sous format physique (Déclarations statistiques fiscales - DSF, le Tableau des opérations financières de l'Etat-TOFE, Balance des paye-

ments, Tableau d'exécution budgétaire, etc.) lorsqu'on n'est pas convaincu de la qualité de certaines données saisies. Tout cela vise à compléter les informations manquantes ou à corriger certaines erreurs de saisie ou de déclaration. L'outil ERETES dispose aussi d'un sous-menu « outils » dans la fenêtre de « Matrice de QUI-A-QUI » qui permet de faire des ajustements ou arbitrages entre les différents secteurs à travers 4 types d'action : Ventiler, Prélever tout, Prélever une partie, Récupérer.

Il faut dire que ce travail n'est pas seulement comptable. Il dépend surtout du bon sens économique et de la connaissance des spécificités du pays pour lequel les comptes sont produits. Un comptable qui trouve dans une matrice des transferts que le ménage a reçu des primes d'assuran-

ce et non des indemnités d'assurance corrigera sans équivoque cette erreur tout comme un ménage ne peut en aucun cas être un receveur d'impôt.

En somme, la matrice des transferts est importante dans plusieurs travaux d'intérêt public et économique, notamment l'élaboration de la matrice de comptabilité sociale. En dehors de cette fonctionnalité, la matrice des transferts est un instrument de contrôle de cohérences des données du système de comptabilité nationale. Si son élaboration n'est pas indispensable pour le calcul du PIB (purement une opération de production), il n'en demeure pas moins que le souci d'une vision intégrée de toutes les opérations de répartition requiert une matrice des transferts exhaustive et fiable.

Tableau 2: Répartition des opérations de transfert selon les principaux secteurs receveurs et verseurs

Code	Opération	Principaux secteurs receveurs	Principaux secteurs verseurs
OD4001	Intérêts versés	Sociétés financières (SF)	SF, SNF, ménages
OD4002	Revenu distribué par les entreprises	Ménages	Sociétés non financières, sociétés financières
OD4003	Revenus étrangers réinvestis	Sociétés non financières (SNF), sociétés financières (SF)	Reste du monde (RM)
OD4004	Revenus de propriétés attribués aux assurés	Ménages	Compagnie d'assurances
OD4005	Loyer nette de terrain	Administrations publiques (APU)	SF
OD5001	Impôts sur revenus	APU	SF, SNF, ménages
OD6001	Contributions sociales	Ménages	État, SF, SNF
OD6003	Transferts sociaux en nature	APU, ISBLSM*, ménages	APU, ISBLSM
OD7001	Primes nettes assurances dommage	Compagnies d'assurances	SF, SNF, ménages, ISBLSM
OD7002	Indemnités assurances dommage	Ménages, SF, SNF, ISBLSM	Compagnie d'assurances
OD7004	Coopération internationale courante	APU, RM	RM, APU
OD7005	Autres transferts courants divers	APU, RM	APU, ménage
OD9001	Impôts sur le capital	APU, collectivités décentralisées	Ménages, SF, SNF
OD9002	Subventions d'investissements	SF, SNF, ménages	APU
OD9001	Transferts en capital	APU	SF, SNF, ménages

* ISBLSM = Institution sans but lucratif au service des ménages

Échos des instituts nationaux de statistique

■ BÉNIN
www.insae-bj.org

Changement institutionnel à l'INSAE

A l'issue de cet appel à candidature, Monsieur Laurent Mahounou Hounsa est retenu par le Conseil d'Administration de l'INSAE pour assurer la fonction de DG-INSAE. Cette décision a été entérinée par le Conseil des Ministres en sa session du 22 août 2018.

Précédemment, chef du Service de la balance des paiements à la Direction des Statistiques au siège de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le nouveau DG-INSAE entend impulser un nouveau dynamisme à l'Institut en vue de le rehausser au rang des instituts nationaux de statistiques de référence.

Enquête démographique et de santé 5^e édition (EDSB-V)

Le rapport préliminaire de la cinquième édition de l'Enquête démographique et de santé au Bénin (EDSB-V) de 2017-2018, a fait l'objet de dissémination le jeudi 6 septembre 2018.

L'enquête a été réalisée du 6 novembre 2017 au 28 février 2018 sur un échantillon de 14435 ménages et vise à produire des résultats représentatifs au niveau de l'ensemble du pays, du milieu de résidence et du département. Les résultats préliminaires issus du traitement des données se présentent comme suit :

Conditions de vie : 71 % des ménages consomment de l'eau provenant d'une source améliorée et 87 % utilisent des installations sanitaires non améliorées.

Fécondité : Le nombre moyen d'enfants par femme (Indice synthétique de fécondité : ISF) est estimé à 5,7.

Contraception : Le taux de prévalence contraceptive (toutes méthodes confondues) est estimé à 16 % chez les femmes de 15-49 ans en union au moment de l'enquête dont 12 % d'utilisation de méthode moderne.

Mortalité des enfants de moins de 5 ans : Le niveau de mortalité des enfants de moins de 5 ans est en baisse continue. En effet, le quotient de mortalité infanto-juvénile est passé de 160 ‰ en 2001 à 96 ‰ en 2017-2018.

Santé de la reproduction : 83 % des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des 5 années qui ont précédé l'enquête, ont reçu des soins prénatals, dispensés par un prestataire formé, c'est-à-dire, un médecin, une infirmière ou une sage-femme. En moyenne 78 % des naissances se sont déroulées avec l'assistance d'un prestataire formé.

Santé des enfants : 57 % des enfants de 12-23 mois sont complètement vaccinés. Cette proportion était de 48 % en 2011-2012. L'état nutritionnel des enfants demeure une préoccupation majeure car 32 % des enfants souffrent du retard de croissance (dont 11 % sous la forme sévère). Par ailleurs, l'anémie touche 72 % des enfants de 6-59 mois.

Paludisme : 85 % des ménages possèdent au moins une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII). Parmi les enfants de moins de 5 ans, 67 % ont dormi sous une MII la nuit avant l'interview. Par ailleurs, parmi les femmes enceintes, 74 % ont dormi sous une MII la nuit avant l'interview. Une femme sur deux a reçu pendant sa grossesse au moins une dose de SP/Fansidar.

Connaissance du VIH : Parmi les jeunes femmes de 15-24 ans, 15 % sont considérées comme ayant une connaissance complète du sida ; cette proportion est légèrement inférieure à celle des hommes (19 %).

Travail et discipline des enfants : Parmi les enfants de 12-14 ans, 12 % ont participé à des activités économiques pendant plus de 14 heures par semaine, c'est-à-dire, au-dessus du seuil retenu par l'UNICEF. Un tiers des enfants de 5-17 ans (33 %) ont travaillé et près d'un quart d'entre eux ont été exposés à un travail dangereux (23 %).

Enquête harmonisée sur les Conditions de vie des ménages (EHCVM)

La Commission de l'UEMOA a mis en place un vaste Programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les Conditions de vie des ménages (PHMECV).

Ce programme vise à renforcer la capacité des INS des huit pays de l'UEMOA pour la production des indicateurs de pauvreté selon une méthodologie harmonisée.

A l'issue des travaux, il s'agira de produire des indicateurs relatifs à l'éducation, la santé, l'emploi, les entreprises non-agricoles, la consommation et les dépenses alimentaires, les dépenses non alimentaires, le revenu, l'épargne et le crédit, les chocs et les stratégies de survie, l'agriculture et l'élevage, la pêche, etc. Dans cette perspective, le Bénin a consacré le deuxième semestre de l'année 2018, à la réalisation des travaux préparatoires relatifs à la cartographie et l'énumération sur CAPI qui ont eu lieu au mois d'août. Le mois de septembre 2018, a été consacré à la formation des agents de collecte de l'enquête principale.

Cette formation sera suivie de la collecte des données de la quatrième édition de l'EHCVM qui se déroulera d'octobre à décembre 2018 et

concernera le premier round de 4020 ménages répartis dans 335 grappes.

■ CÔTE D'IVOIRE
www.ins.ci

Enquête harmonisée sur les Conditions de vie des ménages (EHCVM 2018-2019)

Dans le cadre de la réalisation de l'Enquête harmonisée sur les Conditions de vie des ménages (EHCVM), le Directeur général de l'INS a procédé, le 29 août 2018 au lancement de la formation des agents enquêteurs.

Cette enquête qui couvre tout le territoire national, a pour principal objectif de fournir les données pour le suivi/évaluation de la pauvreté et des conditions de vie des ménages dans chacun des pays membres de l'UEMOA.

Après la formation, la phase de collecte débutera le 25 septembre 2018 et s'étendra sur trois mois.

Cette activité va mobiliser 185 agents, dont 36 chefs d'équipe et cinq superviseurs permanents qui seront chargés de lancer le programme de contrôle de cohérence des données.

Atelier de validation des documents techniques de la cartographie censitaire du RGPH-2019

Dans le cadre des travaux préparatoires du Recensement général de la population et de l'habitat de 2019 (RGPH 2019), l'INS a organisé du 3 au 13 septembre 2018, avec l'appui technique et financier du Fond des Nations Unies pour la population (UNFPA), un atelier de validation des documents techniques de la cartographie censitaire.

Cet atelier qui a réuni une cinquantaine de participants issus de l'INS, des services statistiques ministériels et des partenaires techniques avec la participation de deux experts de l'UNFPA en recensement et en cartographie censitaire, avait pour objectif de valider le document méthodologique de la cartographie, les questionnaires localités, les fiches techniques ainsi que les documents de plaidoyer et la stratégie de communication.

Visite d'études à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Dans le cadre de la politique de renforcement des capacités de son personnel technique, l'INS a sollicité et obtenu une invitation pour six cadres en vue de participer à une visite d'études sur le thème *L'élaboration des comptes régionaux*, organisée à l'Insee à Paris (France) du 17 au 20 septembre 2018.

La délégation était conduite par le Directeur général adjoint chargé de la production statistique.

■ GABON

www.dgstat.ga

Lancement de la cartographie de la 3^e Enquête démographique et de santé (EDSGIII)

À la suite d'une formation théorique et pratique des agents sur l'utilisation des outils et de l'application (CAPI sous Cspro) de collecte des données cartographiques, la Direction générale de la Statistique, conformément au protocole retenu par ICF Macro International, effectue les travaux cartographiques de la troisième EDS.

Ces travaux qui se dérouleront sur une période de trois mois, permettront d'actualiser les données de 399 grappes retenues pour la phase principale de collecte des données auprès des ménages.

Lancement de la phase pilote du premier Recensement général de l'agriculture (RGA)

Après une série d'ateliers de mise au point des outils et applications de collecte, la Direction générale de la Statistique, en collaboration avec quelques départements du ministère de l'Agriculture, procède au lancement de la phase pilote du Recensement général de l'agriculture.

Cette étape permettra de tester d'une part, les outils de collecte, c'est-à-dire, le questionnaire et l'application de collecte des données (CAPI sous Cspro) et toute la stratégie et/ou la méthodologie de collecte.

Poursuite des travaux d'analyse de la 2^e Enquête gabonaise sur l'évaluation et le suivi de la pauvreté (EGEPII)

À la demande du Gouvernement, la poursuite des travaux d'analyse de la deuxième EGEPII a bénéficié d'une mission d'appui effectuée par un consultant de la Banque mondiale, l'expert Damien Echevin Ph.D.

Cette mission consistait d'une part, à la finalisation du calcul du profil de pauvreté et d'autre part, à la rédaction du rapport sur l'état de la pauvreté et des conditions de vie au Gabon, ainsi qu'au ciblage des Gabonais définis comme économiquement faibles.

■ GUINÉE ÉQUATORIALE

www.inege.gq

Publication IPC deuxième trimestre 2018

L'INEGE a procédé à la publication du taux d'inflation IPC du deuxième trimestre 2018. Il se situe à 0,3 % à un niveau inférieur à celui enregistré à la même période de l'année précédente (1,2 %). La variation moyenne mensuelle de l'indice général est de 0,8 %, tandis que la variation cumulée au deuxième trimestre est de 2,4 %.

Lancement du projet IHPC-CEMAC

Le 14 août 2018 l'INEGE a lancé officiellement le projet IHPC-CEMAC en Guinée Équatoriale.

Ce projet vise à disposer d'un même instrument de mesure des prix des biens et services au niveau de la sous-région en vue d'avoir des données statistiquement fiables et comparables. Les avantages sont multiples dans un contexte de promotion du commerce intra CEMAC et de la mise en place d'une politique monétaire commune et de la mise en œuvre de la surveillance multilatérale. Le projet est financé par l'Union européenne dans le cadre d'un accord signé avec la Commission de la CEMAC. Il est mis en œuvre par AFRISTAT.

Séminaire sous-régional sur les comptes nationaux trimestriels

Du 16 au 20 avril 2018, AFRITAC-Centre a organisé à Malabo un séminaire régional de renforcement des capacités des comptables nationaux des pays de la sous-région en matière de construction des comptes nationaux trimestriels. Il a regroupé 25 techniciens et a été animé par MM. Hubert V. Gbosa d'AFRITAC Centre/FMI et Erith Nghogue, consultant.

Séminaire sur la validation du Recueil de concepts et variables statistiques

L'INEGE a organisé le 20 juin 2018 à Malabo, un séminaire regroupant les acteurs du Système statistique national (SSN) pour valider le premier Recueil de concepts et variables statistiques de Guinée Équatoriale. Ce document était élaboré par l'INEGE avec l'appui de la Banque mondiale. C'est un document qui servira de référence de base terminologique et méthodologique à toutes les structures du SSN du pays qui élaborent les statistiques officielles.

Séminaire de validation du Rapport sur l'étude des dépenses publiques au profit des enfants

L'INEGE a entrepris en collaboration avec l'UNICEF en 2017 une étude sur les Dépenses publiques au profit des enfants en Guinée Équatoriale. Le séminaire organisé du 30 au 31 août 2018, avait pour objectif d'analyser le contenu du rapport, en faisant des observations et propositions pour améliorer la qualité et garantir la fiabilité des données qui y sont analysées. Il contient des données relatives aux dépenses courantes et de capital réalisées par le Gouvernement au profit des enfants sur la période 2006-2015. Ces données se rapportent, entre autres, aux dépenses d'éducation, de santé, de protection sociale, de sécurité alimentaire.

Le séminaire a regroupé les différents membres et hauts cadres de l'Administration publique, des techniciens des différentes agences du Système des Nations Unies, et les représentants des organisations non gouvernementales.

Atelier de préparation du manuel des comptes nationaux

Du 20 au 31 août 2018, l'INEGE a organisé un atelier pour élaborer un manuel des comptes nationaux de la Guinée Équatoriale. Le manuel

de comptes nationaux comprend les aspects méthodologiques, ainsi que les processus et les étapes d'élaboration des comptes nationaux avec l'outil ERETES. L'atelier a été organisé avec l'appui technique de deux experts en comptabilité nationale de l'institut national de statistique et de l'informatique du Pérou (INEI) en collaboration avec la Banque mondiale.

Link : <http://www.inege.gq/?p=3389>

Formation pour la mise en place des indicateurs conjoncturels d'activités

Du 3 au 14 septembre 2018, AFRISTAT a réalisé une mission d'appui technique visant le renforcement des capacités des cadres de l'INEGE sur la méthodologie de la mise en œuvre de l'indice de la production industrielle (IPI), l'indice des prix de la production industrielle (IPII) et l'indice du chiffre d'affaires (ICA) dans l'industrie et les services.

Cette mission, financée par la BAD, a été conduite par M. Berenger Florent Yapi, expert associé à AFRISTAT.

■ MALI

www.instat-gov.ml

EDSM VI: les enquêteurs/enquêtrices initiés aux meilleures techniques de collecte des informations

Le Mali, à travers l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et la Cellule de planification et de statistique (CPS) du Secteur santé, développement social et promotion de la famille (SSDSPF), s'apprête à réaliser cette année la sixième édition de l'Enquête démographique et de santé au Mali (EDSM VI).

Elle est financée à hauteur de 821 millions de FCFA par l'USAID et le Fonds mondial de lutte contre le Sida, le paludisme et la tuberculose. L'objectif général de l'EDSM VI est de fournir des données fiables et détaillées sur les facteurs démographiques, socio-économiques, sanitaires et nutritionnels au niveau de l'ensemble de la population et des sous-populations des femmes de 15-49 ans, des enfants de moins de 5 ans et des hommes de 15-59 ans qui sont susceptibles d'influencer la situation sanitaire et démographique du pays.

Le succès d'une telle enquête dépend largement de la qualité des données recueillies sur le terrain par les agents recenseurs. D'où l'organisation de la présente session de formation à l'intention des enquêteurs et enquêtrices avec les questionnaires qui seront utilisés. Elle a démarré, le 2 juillet et a duré trois semaines.

Formation des agents recenseurs aux meilleures techniques de collecte des informations

Le Directeur général de l'INSTAT, M. Harouna Koné a procédé, le 27 août, au lancement de la formation des agents recenseurs de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) pour une durée de 22 jours. L'objectif de cette formation était de permettre aux enquêteurs de mieux maîtriser les

concepts et les outils de collecte de l'EHCVM. Cette enquête est une initiative de la Commission de l'UEMOA dont l'objectif est de renforcer la capacité des INS de ces États de façon à produire régulièrement des données pertinentes, fiables et comparables dans le temps et entre pays, dans le domaine des conditions de vie des ménages et de la pauvreté. L'atteinte de cet objectif dépend en grande partie de la qualité des données recueillies durant les opérations de collecte. Il est donc primordial que les enquêteurs et les chefs d'équipe aient une maîtrise parfaite des questionnaires de l'enquête.

Deux questionnaires ont été élaborés : l'un s'adresse au ménage et l'autre est conçu pour collecter des informations sur la localité de résidence du ménage

■ MAURITANIE

www.ons.mr

Changement d'année de base des comptes nationaux

L'Office national de la Statistique (ONS) a élaboré une nouvelle année de base des comptes nationaux conformément aux recommandations du nouveau Système de production des comptes nationaux (SCN 2008) afin d'améliorer la qualité des différents indicateurs macroéconomiques. Ce processus de révision et de rénovation du système des comptes nationaux en Mauritanie, ayant démarré depuis fin 2016, a mobilisé une vingtaine d'agents de collecte permanents, une dizaine de cadres comptables nationaux et plusieurs missions d'experts internationaux.

Ce processus de révision a bénéficié de l'assistance technique d'AFRISTAT, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), d'AFRITAC de l'Ouest et de la Banque mondiale.

L'ONS a aussi bénéficié d'importants échanges d'expériences avec l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal, du Haut-Commissariat au Plan du Maroc (HCP), de l'Institut National de la Statistique du Niger et de l'Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun.

La rénovation du système des comptes a permis une réévaluation de 26,1 % du produit intérieur brut (PIB) de 2014 en comparaison avec le PIB de la même année selon le SCN 93. L'impact de la révision est principalement dicté par l'amélioration de la couverture (25,6 %) et la prise en compte des recommandations du SCN 2008 (0,26 %).

■ SÉNÉGAL

www.ansd.sn

Le Sénégal détient enfin ses nouveaux comptes nationaux

Les résultats du Projet de rénovation des comptes nationaux du Sénégal ont été publiés officiellement le 12 juillet 2018 sous la présidence de son Excellence M. Macky Sall, Président de la République.

Les autorités administratives, les représentants du secteur privé, des médias, des universités, de la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers, ont pris part à cette cérémonie de restitution qui a démarré par la projection d'un film dédié au changement d'année de base.

Le Directeur général de l'ANSD, M. Babacar Ndir, a d'abord présenté le contexte, les objectifs, les diverses étapes du projet ainsi que la méthodologie du changement de base. Il a ensuite présenté les principaux résultats et surtout les changements par rapport à l'ancienne année de base qui était 1999.

Sa présentation a permis de comprendre que le vieillissement de l'année de base dégrade la qualité des comptes nationaux. Le Directeur général de l'ANSD a mentionné que la nécessité d'adopter les normes internationales et la nécessité d'améliorer la couverture des comptes nous donnent la possibilité d'avoir une meilleure évaluation du produit intérieur brut (PIB) actuel de l'économie. En effet, la couverture du PIB s'est nettement améliorée grâce à la prise en compte plus complète des statistiques d'entreprises et sectoriels qui ont été particulièrement enrichis au Sénégal.

Ces comptes rénovés ont permis, entre autres, de mieux mesurer la contribution des différentes activités au PIB, les dépenses de consommation des ménages, les investissements publics et privés ainsi que la part de la richesse créée par chaque catégorie d'agents économiques.

Les comptes nationaux des deux années courantes 2015 et 2016 ont été également présentés permettant ainsi d'apprécier la trajectoire récente de l'économie avec des données de meilleure qualité.

Ces résultats permettent aux utilisateurs de manière générale et aux autorités étatiques, en particulier, de disposer d'indicateurs plus actuels sur la structure de l'économie sénégalaise et de mieux cibler les interventions, en termes de politiques économiques et sociales. C'est donc un pas important dans le suivi-évaluation du Plan Sénégal émergent (PSE) qui vient d'être franchi.

Le PIB du Sénégal est ressorti à 9775 milliards FCFA en 2014, en hausse de 29,4 %, comparativement à son niveau de 2014 évalué selon l'ancienne base 1999.

Cette hausse substantielle résulte essentiellement des améliorations méthodologiques, d'une amélioration de la couverture de l'activité économique, notamment avec la réalisation du Recensement général des Entreprises (RGE), la meilleure prise en compte des activités comme l'exploration minière, la pêche continentale et l'aquaculture, l'hydraulique rurale et la mise en œuvre des changements introduits par le SCN 2008.

Nonobstant le niveau des échanges extérieurs qui sont uniquement impactés par la ventilation du Service d'intermédiation financière indirectement mesuré (SIFIM), tous les agrégats ont connu des révisions à la hausse.

A cet égard, la consommation finale et l'in-

vestissement en valeur ont augmenté respectivement de 22 % et 18,9 %, par rapport à la base 1999.

En termes de structure par secteur, le poids du tertiaire a enregistré une augmentation, comparativement aux résultats des comptes nationaux de 2014 base 1999.

En revanche, les poids des activités du primaire et du secondaire sont restés quasiment stables. Par ailleurs, le poids des taxes s'est replié par rapport à son poids dans l'ancienne base. En outre, le changement d'année de base a permis d'avoir une nouvelle structure de l'économie.

Le Président de la République M. Macky Sall a procédé à l'ouverture et à la clôture de ladite restitution. Il en a profité pour dire que cette rencontre a été très importante et lui donne l'occasion de renouveler et de renforcer le pilotage des politiques publiques en particulier le PSE.

Le Chef de l'État a précisé que « pour se projeter dans le futur, il nous faut des statistiques réelles et fiables. » De ce fait le Président a demandé au Ministre de l'économie, des finances et du plan de tout faire pour renouveler les données tous les 5 ans.

La restructuration et la gestion centralisée de ses cadres statisticiens, deux chantiers essentiels pour la performance du nouveau Système statistique national

A la demande du Directeur Général de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal, une mission conjointe composée de PARIS21, d'AFRISTAT et de l'Insee (France) est intervenue à Dakar du 3 au 7 septembre 2018.

Cette mission fait suite à celle menée du 20 au 24 novembre 2017 et consacrée à l'évaluation à mi-parcours de la SNDS 2014-2019.

Elle a permis :

- d'évaluer la progression des travaux sur la restructuration du SSN ;
- de décrire de façon précise la gestion des ressources humaines (GRH) actuelle des statisticiens relevant de l'ANSD ;
- d'identifier les axes de progrès préalables à la centralisation envisagée ;
- de formuler des recommandations pour finaliser l'instruction de la restructuration du SSN, pour décider du schéma et pour l'intégrer dans la future SNDS 2019-2023 ;
- de proposer à l'ANSD les accompagnements permettant de disposer de tous les outils et processus d'une GRH centralisée et modernisée ;
- de caler avec la Cellule de programmation, d'harmonisation et de coordination statistique et de coopération internationale (CPCCI) de l'ANSD les missions d'appui à la SNDS au quatrième trimestre 2018.

La mission était composée de Daniel Huart, consultant PARIS21, Oumarou ElHadji Malam Soule, expert principal AFRISTAT, et Luc Rouvière, responsable de la division formation au DRH de l'Insee.

Autres activités

Durant ce troisième trimestre 2018, l'ANSD a procédé à la production et à la diffusion des publications conjoncturelles portant sur les comptes nationaux de 2016, le PIB trimestriel, les prix à la consommation, la production industrielle, les prix à la production industrielle, le commerce extérieur, les statistiques économiques...

Toutes ces productions sont librement accessibles sur le site Web de l'ANSD.

■ TOGO

www.togostat.org

Validation du plan d'action du Togo pour la migration au Système de comptabilité nationale (SCN 2008)

Du 11 au 13 septembre 2018, l'Institut National de la Statistique et des Études économiques et démographiques (INSEED) a organisé un atelier de validation du plan d'action du Togo pour la migration au Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008.

Cet atelier a regroupé les acteurs du Système statistique national (SSN) qui ont procédé à l'examen du document avant sa validation. La mise en œuvre de ce plan d'action permettra au Togo d'élaborer ses comptes sous le SCN 2008 avec une nouvelle année de base qui sera 2016.

Cet atelier a contribué à sensibiliser les premiers responsables des services sectoriels du SSN ainsi que les autres parties prenantes, afin qu'ils renforcent leur collaboration avec l'INSEED pour le succès de ce projet.

Le Directeur général de l'INSEED, M. Koame Kouassi a précisé que l'économie de façon structurelle a connu une mutation qu'il convient de prendre en compte dans le système de travail et d'élaboration des différents indicateurs parmi lesquels, le Produit intérieur brut (PIB).

Le changement de l'année de base du PIB répond à la nécessité de faire migrer la méthodologie d'élaboration des comptes vers les normes récentes du SCN 2008 et de fournir une meilleure description de l'activité économique au Togo.

Publication des résultats de la cartographie de la pauvreté 2017

L'INSEED a présenté, le mardi 26 juin 2018 à Lomé, le document de la cartographie de la pauvreté 2017 au cours d'un atelier qui a regroupé les acteurs du SSN, les membres des organisations de la société civile et des médias ainsi que les utilisateurs des données statistiques.

Les résultats présentés indiquent globalement au niveau national une diminution de 1,6 point de la proportion des pauvres qui passe de 55,1 % en 2015 à 53,5 % en 2017. Au niveau régional, la cartographie de la pauvreté 2017 révèle des baisses considérables de l'incidence actuelle de la pauvreté comparée à celle de 2011 dans presque toutes les régions. On note par exemple que dans les savanes, l'incidence de la pauvreté est passée de 87,3 % en 2011 à 65,0 % en 2017, etc. Dans la région centrale toujours entre 2011 et 2017, elle est passée de 76,0 % à 59,9 %. Ces résultats contribueront à la formulation des politiques ciblées, programmes et projets de développement en matière de lutte contre la pauvreté dans le pays. L'élaboration du document de la cartographie de la pauvreté 2017 s'inscrit dans la perspective de rendre disponible des informations récentes sur la pauvreté pour les décideurs, les planificateurs et les partenaires au développement, entre autres.

Il convient de rappeler que les données d'enquêtes utilisées pour la réalisation de la cartographie de la pauvreté 2017 sont issues de l'Enquête du Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB) de 2015 et d'un mini-recensement dénommé Enquête pour la cartographie de la pauvreté au Togo, dont le niveau de désagrégation et de significativité des indicateurs est la préfecture. De plus, l'élaboration de cette cartographie a reçu un appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Atelier national sur la feuille de route pour le renforcement de l'environnement institutionnel statistique

Du 4 au 5 juillet 2018, s'est déroulé à Lomé, un

atelier national sur la feuille de route pour le renforcement de l'environnement institutionnel statistique pour mesurer, suivre et rendre compte des ODD au Togo.

Organisé conjointement par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'INSEED, l'atelier a regroupé les producteurs des statistiques officielles, les décideurs politiques, les autres communautés d'utilisateurs des données officielles, les membres des organisations de la société civile et des médias, les experts résidents d'organisations partenaires multilatérales et bilatérales et d'autres parties prenantes.

Cette rencontre a permis de discuter des résultats de l'évaluation de l'environnement institutionnel actuel et des processus de production pour dériver sur une feuille de route visant à renforcer l'environnement statistique au Togo. L'atelier a également permis d'examiner les possibilités de la mise en place d'une feuille de route spécifique pour le renforcement de l'environnement institutionnel statistique afin de mesurer, suivre et rendre compte des ODD au Togo, dont les activités pourront éventuellement être incorporées dans la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS).

Dans son intervention, le Secrétaire général, M. Tchiou Animaou, a, au nom du Directeur général de l'INSEED, indiqué que le plan de mise en œuvre décennal (2014-2023) de l'Agenda 2063 de l'Afrique impose d'énormes demandes de statistiques sur les pays africains. Tout le monde est conscient que la demande de ces données désagrégées posera certainement des difficultés et accroîtra le niveau de complexité pour les pays en développement, dont beaucoup sont confrontés à des difficultés pour produire des statistiques, même élémentaires, conformes aux normes internationales.

Il a rappelé que c'est pour répondre à ces énormes exigences imposées aux pays, que dix entités du Secrétariat de l'ONU se sont associées pour mettre en œuvre un vaste programme d'action centré sur le renforcement des SSN pour mesurer, suivre et rendre compte des ODD.

Réunions, ateliers et séminaires

Paris, 1 - 3 octobre 2018
Atelier sur la cartographie des ODD

Addis-Abéba, 1 - 5 octobre 2018
13^e Symposium pour le développement de la statistique en Afrique

Arusha, 1 - 5 octobre 2018
Atelier régional de formation sur l'élaboration des bilans alimentaires

Paris, 4 octobre 2018
Comité de pilotage du projet SODDA

Geneva, 10 - 19 October 2018
20th International Conference of Labour Statisticians

Dubaï, 22 - 24 October 2018
United Nations World Data Forum

Lyon, 24 - 26 octobre 2018
10^e Colloque francophone sur les sondages

Prétoiria, 29 - 30 octobre 2018
Séminaire de haut niveau sur les leçons tirées des revues par les pairs

Abidjan, 29 - 31 octobre 2018
Atelier de restitution sur la rénovation pédagogique dans les ESA

Tunis, 30 - 31 octobre 2018
Réunion ad hoc d'experts sur *La révolution des données en Afrique du Nord: Mettre les données au service de la transformation structurelle*

Tokyo, 30 octobre - 3 novembre 2018
Séminaire du groupe consultatif sur les comptes satellites de la culture

Abu Dhabi, 7 - 8 November 2018
Fifth Meeting of the Technical Committee of the Arab Statistics Initiative *Arabstat*

Tunis, 7 - 10 novembre 2018
Atelier d'évaluation des progrès et besoins dans la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique

Ouagadougou, 12 - 16 novembre 2018
Atelier des experts des comptes nationaux des États membres de l'UEMOA

Cotonou, 12 - 16 novembre 2018
Séminaire régional en analyse macroéconomique et budgétaire

Rome, 14 - 16 novembre 2018
Conférence finale de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales

Marrakech, 20 - 24 novembre 2018
8^e édition du Sommet Africités: *Transition vers des villes et des territoires durables: le rôle des Gouvernements locaux et régionaux d'Afrique*

Ouagadougou, 21 - 23 novembre 2018
Atelier régional d'échanges sur les matrices de comptabilité sociale

Ouagadougou, 26 - 30 novembre 2018
Séminaire de conjoncture du second semestre 2018 et prévision à court terme d'Afrique de l'Ouest

Douala, 3 - 7 décembre 2018
Séminaire de conjoncture du second semestre 2018 d'Afrique Centrale

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur: <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet: Abonnement

Directeur de publication: Cosme VODOUNOU

Rédacteur en chef: Paul-Henri NGUEMA MEYE

Comité de rédaction: Serge Jean EDI, Oumarou EL HADJI MALAM SOULE, Symphorien Ndang TABO, Fatima BOUKENEM

Maquette et impression:
IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739